

8 L'an mil huit cent vingt trois le premier Mai Di heures
 du matin, grand'ant nous Louis Joseph Obert, Maire officier
 de l'état civil de la commune de Wernu, Département du
 pas de Calais, canton de St Omer (sud), sont comparus
 Jacques Joseph Foulon âgé de trente sept ans, ouvrier
 papeterier, et Guillaume Faimme âgé de quarante neuf ans
 cabaretier bel oulé du Désert tous deux domiciliés
 en cette commune, lesquels nous ont déclaré qu'après
 sept heures du soir Constant Edouard Foulon âgé
 de vingt cinq jours, fils du premier déclarant et de Marie
 Honorine Ducrocq son épouse, est né en la maison
 de son père dite audit Wernu et ont les temoin
 signé avec nous le présent acte après lecture faite
 en présence de nous
 Constant Edouard Foulon
 Guillaume Faimme
 L. Obert